



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 11 décembre 2012



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 12

Rolle, le 27 novembre 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2012, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Services techniques. M. François Vonnez, collaborateur fidèle depuis 33 ans, à 75 % actuellement, a pris sa retraite à fin novembre. Mme Yvette Milliet, engagée à 50 % par anticipation, soit en prévision de son départ, a été confirmée à son poste ; son taux d'activité sera porté à 70 % (+ 20), à l'instar de celui de Mme Humbert (+ 5) qui passera à 70 % le 1^{er} décembre 2012.

Service des finances. Par le transfert de Mme Carolina Haldimann, de la bourse aux RH, et le départ à la retraite de M. Dominique Uldry au mois de juillet prochain, la Municipalité engagera prochainement, selon la mise au concours effectuée dans le courant de l'automne, deux nouvelles collaboratrices. La première sera Mme Maria Grosso, à 60 % au poste de secrétaire comptable dès le 1^{er} janvier 2013, et la seconde Mme Catalina Perroud, également à 60 %, en qualité de comptable dès le 1^{er} juillet 2013.

Bibliothèque communale. Mme Aline Béguin, employée auxiliaire depuis 18 mois, a annoncé son départ à fin novembre. Mis au concours par les RH, son poste a été attribué à Mme Françoise Chapatte, avec effet au 1^{er} décembre 2012.

2. Acquisition de deux véhicules électriques

Le premier, destiné à la voirie, est appelé à compléter l'utilitaire actuel, un modèle Piaggio (moteur thermique), acquis en 2005 et dont le remplacement est prévu en 2015. Initialement dévolu aux jardiniers, il a rapidement servi aussi au ramassage des poubelles publiques. En fonction des effectifs de la voirie, en augmentation depuis 2005, un véhicule supplémentaire (de la marque *Mega E-Worker*) s'avère nécessaire et sera affecté aux espaces verts. La seconde acquisition concerne une petite voiture électrique de quatre places, destinée à la Police administrative, de la marque Citroën C-Zéro. Compte tenu aussi, comme la voirie, de l'augmentation des effectifs des ASP, ce véhicule complètera avantageusement le fourgon Mercedes actuel (hybride diesel-gaz).

3. Rapports de naturalisation

Désormais du ressort des communes (et non plus de la gendarmerie par la réforme policière), ces rapports sont établis par la Police administrative. Ne disposant pas de personnel qualifié pour cette tâche, la municipalité de Gilly a sollicité la collaboration de Rolle. Une réponse positive lui a été donnée, contre rétribution, au même titre qu'à celle d'Essertines-sur-Rolle.

4. Avenir de la Débridée

Le bâtiment communal de l'ex-Débridée (et ex-Marina Club) fait l'objet d'une étude de la Municipalité, désireuse de remettre rapidement cet établissement/commerce sur le marché. Il ne s'agira pas d'une nouvelle discothèque, mais plutôt d'un établissement public original qu'une mise au concours devrait préciser. Les travaux envisagés dans le but de réhabiliter l'immeuble aux normes du jour (eau, sanitaire, électricité, éclairage, etc.) feront l'objet d'un prochain préavis au Conseil communal.

5. Réseaux de gaz et d'eau

Suite logique de la mise en place du nouveau SIDERE, par le transfert de la gestion de l'eau potable à cette association, des démarches ont été entreprises auprès des Services Industriels de Lausanne afin d'établir une convention garantissant le suivi de l'exploitation, et du service de piquet du réseau, de la distribution du gaz à Rolle. La Commune reste toutefois propriétaire de son réseau et en assurera toute la partie administrative, dont la facturation. Cette convention entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013 pour une durée de dix ans minimum.

6. Nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque communale

Une analyse a permis de démontrer, en lien avec la fréquentation du public, que les heures d'ouverture de la bibliothèque de Rolle se situent au dessus de la moyenne. Il a donc été décidé de modifier ses horaires et de les fixer de 15h.00 (à la place de 14h.00) à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7. Camping des Vernes

Du tour d'horizon de la saison 2012 effectué avec les gérants du camping, Mme Büchler et M. Van den Burg, on retiendra la présentation d'un résultat financier en baisse de quelque 17 % par rapport à l'an dernier, par rapport aux nuitées facturées par leur prédécesseur, M. Berset. Ce secteur d'activités a toutefois subi une baisse généralisée en 2012, pour des questions météorologiques essentiellement, située entre 20 et 25 % selon les régions. Compte tenu de l'accueil favorable réservé par le public et les résidents à la nouvelle direction du camping, la Municipalité, avec quelques recommandations sur le fonctionnement du site, a renouvelé sa confiance à Mme Büchler et M. Van den Burg. A noter qu'ils seront autorisés à demeurer sur place durant la morte saison, à titre d'essai pour l'hiver 2012-2013 (entretien et gardiennage).

8. Cinéma Open Air à Rolle, un projet économique et socioculturel.

L'idée émane de CINE'AIR par l'entremise de MM. Philippe Bertholet et Jean-Pierre Grey, actifs dans ce domaine depuis plusieurs années, dont à Nyon notamment l'année passée. La Commune mettra à disposition le terrain (à l'Est du Château, côté jardins), sans mise de fonds, sa participation se limitant à un appui logistique. La programmation débutera par une « première » le 2 juillet 2013 et se terminera le 21 juillet, sur la base d'une programmation variée, dont le détail suivra.

9. Fête de l'Avent 2012

La seconde fermeture historique (du 21^{ème} siècle) de la Grand-Rue à la circulation, dimanche 2 décembre prochain, verra entre autres, parmi les nombreux exposants et commerçants rollois déjà annoncés, la tenue d'un stand « transports publics – mobilité douce » par CarPostal, destiné à promouvoir les nouvelles lignes régionales de bus et le nouvel horaire CFF. Il sera également procédé à l'inauguration de l'horloge de ville, à 12h.00 tapantes.

10. Noël des Aînés du jeudi 13 décembre

« Victime de son succès » de ces dernières années, la Municipalité a dû repenser le site de la fête, le théâtre du Casino s'avérant trop exigu pour accueillir un public toujours plus nombreux (entre 200 et 250 sur les 875 invitations envoyées cette année). C'est donc le DSR qui sera cette année le « théâtre des opérations », au A-One Business Center, desservi pour l'occasion par un bus navette.

11. Cimetière – Jardin du Souvenir

Une élégante stèle en granit noir de 170 x 78 x 18 cm sera posée à la demande de – futurs – résidents du cimetière, du Jardin du Souvenir plus précisément, désireux de laisser une trace de leur passage à Rolle. Cette stèle permettra l'incrustation de 55 plaquettes nominatives de 7,5 x 4,5 cm. A noter qu'au cours des 8 dernières années, les cendres de 64 personnes incinérées ont été déposées dans le Jardin du Souvenir. Des stèles identiques pourront au fil des ans, ou plutôt des décennies, compléter la première.

12. Administration communale – places de travail

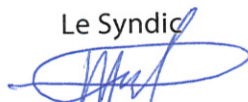
La société Talengis, locataire du N° 44 de la Grand-Rue, au 1^{er} étage, a souhaité trouver de nouvelles surfaces de travail mieux adaptées à ses besoins actuels. Elle quittera donc « La Couronne » après les fêtes de fin d'année, permettant à nos services Événementiel et Ressources humaines de se regrouper en un seul et même endroit dans le courant de janvier 2013. D'autres mutations sont prévues à l'interne à court-moyen terme en vue d'optimiser le fonctionnement de nos services. A suivre.

13. Inspection de commune 2012

Madame le Préfet Nelly de Tschanner effectue ses dernières visites de communes dans le district cette année ; elle a passé à Mont-sur-Rolle et à Rolle le 27 novembre, avant une préretraite annoncée pour l'année prochaine. Les deux municipalités et leurs chefs de service ont pris congé d'elle au cours d'une petite cérémonie, un « lunch intercommunal » auquel ont participé les présidents respectifs des deux conseils communaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter